



MAIRIE DE COLOMBIÈS

12240

Téléphone : 05 65 69 9212
Courriel : mairie@colombies.fr

Le 25 octobre 2023

Objet : Réunion du conseil municipal – Convocation.

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du conseil municipal qui aura lieu le **vendredi 03 novembre 2023 à 20 h 30**, salle du conseil de la mairie de Colombiès.

Dans l'attente de vous rencontrer,

Je vous prie de croire, Mesdames, Messieurs, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

Le Maire,
Patrick ALCOUFFE.

Ordre du jour :

- Modification de l'attribution de compensation de la commune relative à la réévaluation du transfert de charges des Accueils collectifs de mineurs ;
- Modification de l'attribution de compensation de la commune relative à la réévaluation du transfert de charges des structures « Petite enfance » et relais « Petite enfance » ;
- Changement de nomenclature comptable – Adoption du référentiel M57 ;
- Approbation des créances à admettre en non-valeur sur le budget principal et le budget annexe de l'assainissement au titre de l'exercice budgétaire 2023 ;
- Budget principal – Décision modificative n° 03 ;
- Budget annexe de l'assainissement – Décision modificative n° 01 ;
- Création d'un emploi d'adjoint administratif territorial à temps non complet ;
- Modification du tableau des effectifs des emplois permanents ;
- Réhabilitation de l'ancienne scierie : Avenant n° 01 au lot n° 02 du MAPA n° 2022-01 – Terrassement V.R.D. Voirie ;
- Réhabilitation de l'ancienne scierie : Avenant n° 01 au lot n° 03 du MAPA n° 2022-01 – Démolitions Gros-œuvre ;
- Réhabilitation de l'ancienne scierie : Avenant n° 01 au lot n° 09 du MAPA n° 2022-01 – Menuiseries extérieures ;
- Réhabilitation de l'ancienne scierie : Avenant n° 01 au lot n° 12 du MAPA n° 2022-01 – Chape Carrelage Faiences ;
- Réhabilitation de l'ancienne scierie : Avenant n° 01 au lot n° 14 du MAPA n° 2022-01 – Electricité Chauffage électrique ;
- Réhabilitation de l'ancienne scierie : choix des aménagements extérieurs et validation des devis ;
- Aménagement d'un « city stade » : choix entre les offres et validation du devis ;
- Aménagement du sol de la véranda de la M.A.R.P.A. – Approbation du devis ;
- Réaménagement du terrain de quilles : présentation des offres et approbation des devis ;
- Logement de l'ancienne école de Talespues : révision du loyer ;
- Lotissement « Les Chênes » : vente du lot n° 08 ;

Questions diverses : information sur la révision simplifiée du P.L.U., programme « Voirie » pour 2024, point sur les dossiers en cours et projets à venir.